



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DÉBUT DE SAISON

VENDREDI 30 Août 2024 A 18 H 30

CENTRE D'ANIMATIONS DE VAL GELON LA ROCHETTE

(90, allée des Grillons)

Présence obligatoire, toute Absence sera Amendée de 140€

ORDRE DU JOUR

A 17 H 30 : Accueil des participants, signature de la feuille de présence, remise des documents et élection des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue pour la mandature 24-28.

Remise de dotation : Ballons, mini cages, tablettes (selon listes parue au PV)

18 H 30 : Début de l'AG

Informations du Président

AG ordinaire :

Comptes 2023-2024 :

Présentation et vote du bilan et du compte de résultat de la saison 2023-2024.

Intervention du Commissaire aux Comptes.

Affectation du résultat de la saison 2023-2024 (vote).

- **Résultats de l'élection des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue.**
- **Intervention des Présidents de Commission**
- **Intervention du Conseiller Technique Départemental**
- **Remise des récompenses : Fair Play – Prix Jean-Paul Thenis - Carton Bleu**
- **Clôture de l'Assemblée par le Président du District**

Le Président Didier ANSELME :

Bonsoir à toutes et à tous pour celles ou ceux que je n'aurais pas vu. Bienvenu à cette traditionnelle assemblée générale de début de saison. Je remercie la municipalité de La Rochette pour le prêt de ses installations et sans plus attendre je cède la parole à son maire.

Intervention de Monsieur David ATES– Maire de VALGELON - LA ROCHETTE

Bonsoir à tous, Mr le président, mesdames et messieurs c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons ce soir. J'espère que vous pourrez profiter pleinement de cette salle. J'espère que vous allez passer une bonne soirée, que les éléments que vous allez aborder ce soir vous correspondront parfaitement. Nous sommes toujours contents d'accueillir une association, même si c'est un district.

Je vous souhaite la bienvenue et j'espère que quand vous viendrez jouer à La Rochette, vous penserez bien aux efforts que la commune peut faire pour toutes les associations qui sont nombreuses, certes, mais qui sont indispensables pour nos enfants, pour nos adolescents, mais aussi parfois pour nos adultes, pour créer un lien que l'on a toujours un peu de mal à mettre en place au quotidien.

RAPPORT DU PRESIDENT POUR L'EXERCICE 2023- 2024 : COMPTE-RENDU FINANCIER

Notre fonctionnement a retrouvé une « allure » normale. Avec cependant la première année des nouvelles formations mises en place par la DTN qui impactent en minoration notre budget (plus courtes et moins d'hébergements). De même, il n'y a plus le fond de solidarité « COVID », ce qui impacte aussi notre budget à la baisse. Par ailleurs, nous pouvons citer les quelques points principaux suivants.

RECETTES : Elles sont revenues à un niveau classique. À noter cependant : Une baisse des contrats d'objectifs de la FFF (5000 € en 2 ans) du fait d'un nouveau mode de calcul effectué par la ligue ; Une subvention de 10 000 € (dossier ANS suite à l'embauche de monsieur Damien Billiet) pour la 2e saison ; Malheureusement, une augmentation du nombre de dossiers de discipline ; Une reprise de provisions pour dépréciation de titres d'environ 15 000 €. À noter que nous sommes toujours dans un ratio budgétaire classique pour le district de Savoie avec environ 1/3 des produits qui vient des clubs et 2/3 fournis par les partenariats, les aides et les subventions.

Dépenses : Elles sont, elles aussi, revenues à un niveau d'avant crise. Nous avons enregistré pour environ 18 000 € de dépenses exceptionnelles en faveur des clubs (achats de mini cages). La masse salariale est à un niveau normal avec l'intégration en saison pleine de notre nouvelle salariée. À noter la fin complète de la refacturation du CDOSS pour la mise à disposition de salariée.

Cela donne un résultat positif de 43 999,74 €.

SITUATION DE L'ASSOCIATION DURANT L'EXERCISE ÉCOULÉ :

Activité redevenue normale cette saison, avec toutefois une augmentation remarquable de licenciés (plus de 13 000).

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE L'ACTIVITÉ :

Activité stable.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE LA CLÔTURE DE L'EXERCISE ET LA DATE A LAQUELLE IL EST ÉTABLI :

Néant.

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DANS LES MÉTHODES D'ÉVALUATION RETENUES :

Néant.

ANALYSE DE L'EXERCICE 23/24 PAR RAPPORT AU BUDGET PRÉVISIONNEL :

L'activité a été effectuée dans sa normalité.

COMMENTAIRES SUR LE BUDGET DE L'EXERCICE EN COURS (24/25) :

R.A.S.

Je vous donne lecture des rapports du commissaire aux comptes. Si vous n'avez pas de questions, je vais mettre au vote les comptes.

Le compte de résultat et le bilan de la saison écoulée 23/24.

VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.

L'affectation des résultats

. VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.

Le Président Didier ANSELME

A la suite de l'assemblée générale du mois de juin, vous avez voté majoritairement le fait de revenir à 2 poules de 12 au lieu de 2 poules de 10 en D4. Je vous ai dit que l'on proposerait ici et qu'on soumettrait à votre approbation la méthodologie.

Quand nous avons constitué les poules, il y avait une poule de 10, une poule de 11, donc pour arriver de 2 poules de 12 à la fin de la saison, il faut 3 équipes en plus. Vous avez vu sur le PV la proposition du comité directeur. Nous proposons quelque chose de très simple. On ne va pas reprendre plusieurs cas de figure. On vous propose simplement de dire : Quel que soit le cas de figure, on fait monter 3 équipes de plus de D5. Par exemple, si on est dans le cas de figure où il devait avoir 2 montées, on en fera monter 5, et ainsi de suite. Nous aimons être clairs, simples et précis.

Si vous n'avez pas de questions, je vais vous demander d'approuver.

Par rapport aux tableaux qu'il y a dans nos règlements, nous vous proposons simplement 3 montées en plus.

VOTE : 0 contre, 0 abstention. Approuvé à l'unanimité des votants.

Résultat de l'élection des représentants des Clubs aux A.G. de Ligue.

Je vous donne les résultats des élections pour vos représentants à l'Assemblée Générale de Ligue. Comme vous avez pu le voir sur le PV, il y a une petite nouveauté. Les ligues ont la possibilité de faire désigner leurs représentants pour toute la mandature. Au niveau de la ligue Rhône-Alpes, nous avons sauté sur l'occasion parce que ça simplifie les choses. Le vote que vous avez effectué ce soir désigne les représentants du district aux assemblées de la ligue pour toute la mandature. C'est-à-dire qu'on n'aura plus à le faire sur les 3 prochaines années, comme on le faisait dans l'ancien temps.

Eu égard au nombre de licenciés que nous avons, nous avons gagné un titulaire, nous passons de 4 à 5. Il y a 6 personnes qui sont arrivées 1ère ex æquo, je vais vous les citer et je vous demanderais de faire confiance au comité directeur pour dire quels sont les 5 titulaires. On a l'habitude de se mettre d'accord entre nous. Ce n'est pas la 1ère fois que ce cas de figure se produit. Je vous les nomme par ordre alphabétique.

Daniel DESMARIEUX, Jacky GACHET, Patrick JANET, Sylvie TRILLAT, Christophe VALENTINO et Cédric YZARD. Parmi ces 6 personnes, 5 seront titulaires et tous les autres de la liste seront suppléants.

Intervention du Conseiller Technique Départemental

Julien TRANCHANT

Présentation du programme des techniciens pour la saison 2024-2025

Intervention des Présidents de Commission

Daniel DESMARIEUX : Président CDA

La saison dernière, nous étions 154 arbitres. A l'heure actuelle, il y a un gros manque d'arbitres. 18 qui sont en arrêt définitif et 3 mutations dans un autre district. Cela fait déjà une vingtaine d'arbitres qui ne reprendront pas l'arbitrage pour nous en Savoie.

A l'heure actuelle, ce qui me gêne le plus, ce sont les demandes de licences qui ne sont pas faites au sein des clubs. C'est à votre charge et je ne comprends pas, 20 demandes de licences, c'est énorme. C'est la 1^{re} année que je vois ça. J'espère qu'ils reviendront. Sachez que la date butoir, comme vous le savez tous, c'est le 31 août, c'est-à-dire demain. Sinon, plus personne au niveau du statut de l'arbitrage. Il

faut au moins que la demande de licence soit faite, après le dossier de l'arbitre peut arriver en cours de saison.

Le nombre de dossiers d'arbitres invalidé à ce jour est énorme. Il y en a une soixantaine. Soit il n'y a pas de retour de l'arbitre, la demande de licence à peut-être était faite, mais par contre le dossier arbitre qu'on doit recevoir à la CDA n'est pas là.

Dossiers médicaux : J'ai l'impression que les arbitres ne savent pas lire et ça me gêne, je l'ai rappelé plusieurs fois sur le PV, je l'ai marqué, redit, il manque beaucoup d'électro-cardiogrammes sur beaucoup de dossiers. Ils ne sont pas faits, alors que les arbitres devaient les avoir. Au bout de trois ans, il faut voir un médecin, à l'heure actuelle il y en a pas un qui a bien rempli correctement son dossier

Mr SARS de la Fédération a mis une nouvelle formation en place, c'est module assistant. Si vraiment, nous étions en manque d'arbitres, effectivement, on demandera à vous, clubs, de nous présenter des personnes qui pourraient être assistants tout au long de la saison, ils seraient formés par une FIA, sauf que ça serait module « assistanat », c'est-à-dire arbitre de touche et effectivement quand on en a besoin sur les D1 en Savoie. Ils arbitreront et ils rentreront dans le canevas du statut de l'arbitrage.

Dernière action, nous CDA, on est toujours à votre écoute, on ne change pas, on peut intervenir au niveau des classes foot comme l'année dernière. On peut aussi se déplacer dans d'autres clubs qui n'avaient pas d'arbitres. On sera toujours là pour faire des actions arbitrage pour essayer de trouver quelques candidatures possibles.

Patrick JANET : Commission FMI :

Sur la saison passée, globalement ça, c'est bien passé. Juste un petit souci concernant les ententes. Si vous avez prévu de faire des ententes cette année, veillez à ce que les démarches soient faites le plus tôt possible. En effet, nous avons eu quelques déboires avec les ententes Il faut absolument qu'elles soient gérées d'entrée et si jamais il y a des problèmes, il faut les faire remonter pour nous permettre de les traiter.

Pour la saison prochaine, pas de changements au niveau de la gestion de la FMI au niveau du District. Il y a une évolution qu'est train de se mettre en place au niveau national, on ne sera pas touché cette saison.

Un changement cette année, il a été décidé de passer les U13 sous FMI. On vous expliquera la marche à suivre au cours des réunions de rentrée, par rapport à ça, il faut penser à définir les utilisateurs de ces équipes U13, il faudra bien penser à le faire et c'est valable pour toutes équipes aujourd'hui. Penser bien à vérifier que chaque équipe a bien des gestionnaires au niveau de foot club. Pour les U13, nous allons démarrer sur les catégories D1 et D2 à l'automne. Si l'essai est concluant, on enchaînera au printemps avec la catégorie D3.

Le District offrira aux clubs qui ont deux équipes U13, 2 tablettes.

Je vous rappelle les règles qu'il faut' suivre en début de saison : Il faut faire une remise à zéro pour vos tablettes. Les procédures qui sont passées sur le PV.

Je rappelle, que comme toutes les années, je vous propose des séances de formation. En particulier, si vous avez des personnes qui gèrent les U13 et qui n'ont jamais utilisé la tablette, ça sera l'occasion pour elles de rentrer dans le moule.

Penser bien que la règle d'or, c'est de transférer les résultats le soir des matchs, au pire le dimanche soir. Sachant qu'aujourd'hui, ça reste toujours le club qui est responsable de la remonter des informations de la FMI.

Vous avez beaucoup d'aides en termes d'informations sur les sites, vous avez une information qui s'appelle assistance FMI qui contient tous les guides de procédures.

Nous sommes toujours à votre disposition, n'hésitez pas aussi si vous avez des difficultés dans la semaine qui précède le match, à nous prévenir. N'attendez pas le samedi matin pour nous dire que vous n'avez pas le match.

Dernière information importante : Pensez à faire vos préparations d'équipes sur le site. C'est le club qui reçoit qui vérifie si la tablette est en bon état.

Alain CAREGLIO : Commission Prévention, Incivilités et Ethique

Je vais faire une intervention par rapport à la Commission Prévention, Incivilités et Éthique parce que lors de la dernière assemblée générale, nous avons été interpellés par beaucoup de personnes ont découvert ça lors de la dernière mandature. Il y a des choses qui n'étaient pas très compréhensibles. On a aussi participé à plusieurs auditions au niveau de la commission de discipline, des personnes m'ont vu, ont vu que je n'étais pas intervenu. En fait je regarde comment ça se passe, j'écoute, il faut être à l'écoute. Il y a des choses qui se disent, il y a des choses que l'on a entendues en dehors de la commission, au bord du terrain. Il faut être vigilant. Notre rôle au niveau de l'éthique et la prévention, ce n'est pas d'intervenir à la place de commission de discipline en sachant, que nous, on n'est pas là pour la répression. C'est-à-dire, on ne distribuera pas des cartons, on ne vous mettra pas des suspensions. On écoute et on regarde comment les choses se passent.

On a reçu quelques présidents de clubs, parce que ce sont les premiers soumis aux incivilités, aux débordements. Nous avons fait le point avec eux. Si on ne régit pas tout de suite niveau de l'éthique, c'est parce qu'on veut que la pression redescende.

Par contre, on garde les dossiers sous le coude. J'ai repris les dossiers sur trois saisons. Il y a des clubs, pendant trois saisons, qui n'ont jamais été bien gentils.

Il y a un point, qu'on a noté, c'est que Daniel Desmarieux fait part que des arbitres arrêtent. Il y a aussi des jeunes arbitres, accompagnés par leur maman, par leur papa, qui partent des matchs en pleurant, parce qu'ils en ont pris plein la tête, qui ont même été poursuivis sur les parkings. On a une responsabilité. On doit être sérieux quand on est responsable d'un club, pour que ces choses là ne perdurent pas.

Je suis étonné, parce qu'en même temps, nous avons des incivilités et pourtant il y a beaucoup de choses bien qui se font dans les clubs, au niveau de nos ados, au niveau des jeunes, aussi bien sur les lois du jeu, que sur le respect de l'arbitrage. Si vous faites ce boulot dans les clubs, il n'y a pas de raison qu'on ne puisse pas engranger quelque chose de positif.

Avec la nouvelle commission, on va être une dizaine de membres. On va regarder comment on va pouvoir venir vous rencontrer, pour faire le point avec vous. Comment cette éthique et cette image du football peuvent perdurer.

Quand on est président, quand on est dirigeant, quand on est délégué, il faut parfois mettre le poing dans la poche quand sa part en vaille. Quand je dis ça, c'est qu'il faut qu'on ait aussi une image et qu'on donne une image à nos dirigeants, à nos dirigeantes, pour pouvoir après continuer à discuter et à améliorer.

Après, il y a la question sur les matchs à risques. Si je prends sur les deux dernières saisons, on a des clubs qui ne s'aiment pas et manque de chance, ils restent dans la même poule, parce qu'il n'y en a aucun qui est monté.

On peut toujours rencontrer 2 ou 3 matchs à risque en fin des matchs aller, on peut toujours aller voir les présidents avant et discuter. Mais attention : Sur les réseaux sociaux, je vous invite aussi à être très vigilant. Nous avons des joueurs qui s'envoient des piques, qui, je dirais même plus, copient ce qu'ils voient à la télé. Ils se donnent des rendez-vous et c'est pour ça que vous avez aussi des fois sur les parkings ou autour des terrains des comportements qui sont inadmissibles dans la pratique du football. On a beaucoup de matchs. Je dirais que presque la totalité des matchs se passent bien. Mais c'est plus l'environnement qui nous pénalise au travers d'actes qu'on ne peut pas supporter.

On va essayer de faire en sorte de ne pas être trop négatif. On a dépassé les 13 000 licenciés en Savoie. C'est quelque chose à valoriser, à porter en avant. Je dirais que nous des centaines de dirigeants dans le département qui font tourner les équipes de jeunes, qui sont bénévoles et là aussi, on a un potentiel qui est important et nous n'avons pas à les décourager.

On va essayer de s'améliorer au niveau de la commission, d'avoir une autre approche auprès des clubs.

Le Président Didier ANSELME :

Pour compléter sur ces matchs à risque, on les déclare à la préfecture et sachez qu'une fois par an, je suis invité à la préfecture par la jeunesse et sports. Mais les autres fois c'est le préfet qui me convoque et ce n'est pas forcément toujours agréable. Maintenant, j'ai ordre du préfet de déclarer des matchs à risques, plutôt plus que pas assez. En effet, la saison dernière, sur 1 ou 2 matchs qui se sont mal déroulés, nous n'avons pas jugé utile de les déclarer. Et puis c'est parti en vaille et je me suis fait remonter les bretelles. Sachez que cette année, on en déclara certainement plus que moins.

J'ai quelques infos à vous donner. Comme je vous l'ai dit à l'assemblée générale du mois de juin, nous sommes en début de mandat, donc nous allons relancer une tournée des popotes. Nous avons déjà quelques thématiques à discuter avec vous. Le calendrier senior que nous avons évoqués à l'assemblée générale du mois de juin, les problèmes de sécurité sur les finales de coupes, parler peut être aussi de ce qui se fait dans d'autres Districts au niveau de la D1 seniors de faire en sorte que les équipes aient une école de Foot. Parler de nos D4-D5 seniors, voir au niveau des effectifs ce qu'on veut en faire et plein d'autres choses.

Nous allons programmer aussi à l'automne, je vous ai dit que j'ai eu une réunion plénière pour le foot féminin, puisque nous sommes à un tournant. Maintenant le foot féminin est bien développé chez les jeunes, U 15, U 18. Il faut voir comment on évolue, si on continue avec les Districts voisins, ou si on fait tout seul. On invitera tous les clubs qui ont une équipe féminine et aussi les autres clubs qui ont des projets.

À propos du foot féminin, nous allons lancer un critérium loisir féminin. Mme Gaëlle MICHAUD du club de Novalaise va piloter cette pratique. Nous allons faire une réunion au District pour voir concrètement comment on organise. Il y a des clubs (LE MONTCEL, NOVALAISE, YENNE, LA JSC, DRUMETTAZ) qui seraient intéressés.

Je vous rappelle tout l'intérêt de licencier un maximum des personnes dans vos clubs, notamment les bénévoles avec la licence volontaire. Maintenant entre les fédérations sportives et l'état, le croisement des fichiers informatiques se fait automatiquement, C'est-à-dire que lorsqu'il y a une demande de licence, il y a un croisement avec le fichier des condamnations pour VSS. Le fait d'avoir un maximum des gens licenciés, ça vous dédouane en tant que président de club si un jour il y a un incident. Si la personne n'est pas licenciée, vous aurez du mal à dire, je ne savais pas.

Nous avons mis en place la saison dernière des formations avec PSA, que nous avons prisent en charge, sur la comptabilité, la gestion des associations. Nous allons refaire la même démarche. Je vous invite à vous inscrire.

Je relaie l'information qui a été donnée hier soir à la réunion des clubs en Ligue, par rapport au public qui rentre dans les stades. Normalement, tout équipement public à une autorisation d'ouverture au public qui est délivrée par les mairies. Sauf que souvent les mairies oublient de mettre la capacité du stade. S'il n'y a pas de capacité, c'est limité automatiquement à 250 personnes, équipes, dirigeants, arbitres compris. Je vous invite à contacter vos municipalités pour voir si tout est en ordre.

Il y a toujours le pass-sport, ça vous permet de récupérer 50 € de subvention pour les familles qui sont éligibles à l'allocation de rentrée scolaire.

Petite précision concernant le FAFA : Pour tout ce qui est équipement des terrains etc., vous l'avez vu sur le PV, si vous nous faites des demandes, il faudra un courrier de la municipalité.

Nous allons maintenant passer à la remise des récompenses : Je vous ai dit qu'à la suite de la malheureuse disparition de notre copain, Jean-Paul THENIS, nous avons décidé d'appeler le plus grand prix du district, le « grand prix Jean-Paul THENIS ». Comme cette assemblée générale se fait à LA ROCHETTE, nous avons invité la famille de Jean-Paul, c'est-à-dire ses deux sœurs. Elles remettront pour la 1^{re} fois le chèque correspondant au grand prix, Jean-Paul THENIS.

Je vais remettre les chèques pour le fair-play. Ce soir, nous remettons les chèques aux 1^{ers} de chaque poule. Les 2^e et les 3^e verront leurs comptes clubs créditer dans les comptes du district.

Dans l'ordre : D 1 : FC BELLE ETOILE MERCURY – D 2 :AIGUEBELLE – D 3 poule A : CHAMBERY SPORT 73 – D3 poule B :FC LES BAUGES – D 4 poule A : FC LAISSAUD (2) - D 4 poule B : CUINES – D 5 :AS DRUMETTAZ MOUXY (3)

Challenge Albert Roissard : AS DRUMETTAZ MOUXY

Prix du Comité de Direction : F.C. LAISSAUD 2

Grand prix du district Jean-Paul THENIS : F.C. LAISSAUD

Et merci à nos partenaires qui nous permettent de mettre en place ces dotations, COSEEC et SPORT 2000. Bravo à tous ces clubs.

Cette assemblée générale touche à sa fin, mais avant je laisse la parole à **Daniel MAILLANT-ROSSET, président de l'ES DRUMETTAZ MOUXY** :

Je voudrais avoir des explications concernant la Coupe Gambardella, à la réunion de la Ligue hier, il nous a été précisé que les compétitions régionales passaient avant les compétitions départementales.

Le Président Didier ANSELME :

C'est tout à fait exact. Si tu regardes sur les Règlements Généraux de la Ligue, il est clairement écrit que la coupe Gambardella est prioritaire sur toutes les compétitions U 18 et U 19, mais pas sur les compétitions U 17.

Je vous souhaite un bon début de saison à tous.

Le Président

Didier ANSELME

Le Secrétaire Général

Denis CRESTEE